

LA GAZETTE SAINT-PAULOISE

Janvier 2015



Le MOT DU MAIRE

Chères St Pauloises, chers St Paulois,

2014 s'achève... Ce fut, bien sûr, l'année des élections municipales et l'équipe élue est au travail.

La principale réalisation est l'achèvement des travaux des 2 nouvelles classes... Depuis le temps qu'on en parlait... C'est enfin une réalité et nos élèves du RPI St Paul - Flaugnac travaillent maintenant dans des locaux neufs... Une inauguration officielle est prévue pour mai ou juin 2015.

Mais nous avons également été très occupés par la mise en place des rythmes scolaires, les travaux sur le clocher de l'église de St Paul touché par la foudre, le choix de la remplaçante de Mme Périé à l'agence postale, la participation active à tous les syndicats auxquels adhère notre commune... etc. Avec le concours de La Communauté des Communes qui en a la compétence nous avons réalisé des travaux d'entretien importants pour la voirie.

2014 fut aussi la première année d'existence de la nouvelle Communauté des Communes du Quercy Blanc. Regroupement voulu par le législateur dans le cadre de la réforme territoriale et qui oblige les trois délégués communautaires de St Paul à s'investir pleinement pour travailler à l'harmonisation des compétences entre les « anciennes » communautés de Castelnau et de Montcuq.

2015 ne sera pas non plus de tout repos.... Réforme territoriale, élections cantonales et régionales, réduction des dotations de l'Etat qui nous obligent d'ores et déjà à penser l'action publique autrement. Nous avons la volonté de continuer à investir pour assurer le rayonnement de notre commune, avec le souci constant d'une fiscalité mesurée.

Bien évidemment l'entretien des routes, et plus généralement l'entretien du bien public seront au programme. Nous entreprendrons aussi des travaux de sécurisation à l'entrée du village aux abords de l'école.

2015 sera aussi une année d'études avant d'éventuels investissements... études qui étaient prévues dans notre profession de foi : éclairage public, transfert de la cantine dans une ancienne classe, isolation de la salle des fêtes, rénovation de la salle de classe de l'école de St Etienne, rénovation du logement de fonction de l'école de St Paul, création d'un café associatif...

2015 sera aussi l'occasion de pérenniser les manifestations déjà existantes, animations qui sont toujours des moments privilégiés de rencontre,

d'échange et de convivialité. Elles sont l'occasion de renforcer le lien social et le sentiment de bien être, de bien vivre dans notre commune.

Il m'est agréable de rappeler qu'outre ce bulletin municipal, le site internet communal vous informe très régulièrement des manifestations à venir. Vous pouvez également y consulter moult renseignements sur la commune et y lire les comptes rendus des conseils municipaux.

Ce bulletin me permet également de vous inviter à la présentation des vœux de la municipalité pour 2015 le dimanche 11 janvier 2015 à partir de 17h à la salle des fêtes : moment convivial pendant lequel nous dégusterons la galette des rois. Nous en profiterons pour accueillir les nouveaux habitants de notre commune et nous fêterons également le départ à la retraite de Madame Périé Dominique.

Claude POUGET

Une nouvelle postière à St Paul

Depuis le 4 août Jackie Gramond est la nouvelle guichetière de la Poste, elle remplace Dominique Périé qui après 17 ans de bons et loyaux services a fait valoir ses droits à la retraite, pour prendre un peu de bon temps.

Dominique a remplacé Yvette Chauveau, elle a connu la mise en place de l'informatique et a passé le relais à Jackie après une semaine d'accompagnement.

Pain, gaz, tabac, s'ajoutent aux opérations postales et assurent une fréquentation continue dans le bureau.

En fin de matinée, Jackie se dépêche de boucler sa comptabilité pour préparer les activités périscolaires des plus jeunes dans les anciennes classes. Pas le temps de chômer.



La nouvelle et l'ancienne postière dans leurs locaux

INFORMATIONS DIVERSES

◆ Permis de construire :

Au cours du 2^e semestre, il a été déposé en mairie

7 demandes d'urbanisme :

- 2 demandes de déclaration préalable
- 3 demandes de certificats d'urbanisme
- 2 demandes de permis de construire

◆ Horaires d'ouverture des services :

Mairie : Tel: 05 65 21 93 34

Du lundi au mercredi : 14h-17h

Jeudi après-midi : **fermé au public**

Vendredi : 14 h-17h

Samedi : 9h-11h

Attention, depuis le 1^{er} février 2014,

le secrétariat de mairie est

fermé au public le jeudi après-midi.

Permanence des élus : lundi de 17h à 18h.30

Agence postale communale : Tel : 05 65 21 98 00

du lundi au vendredi 9h30 - 12h30

mercredi : 9h - 11h30

Garderie école : 7h30 - 8h50 et 16h20 - 18h30

◆ Horaires d'ouverture déchetterie CASTELNAU

Lundi- mardi: 14h-18h. Samedi : 14h-17h.

Mercredi- vendredi: 9h-12h (fermée le jeudi)

◆ Horaires d'ouverture déchetterie LALBENQUE

Mardi-samedi : 9h-12h (fermée le lundi)

Mercredi- jeudi- vendredi: 14h-18h

◆ Horaires d'ouverture déchetterie CAHORS

8 h-12h et 13h30-18h30 : lundi, mercredi,

jeudi, vendredi et samedi (jusqu'à 18 h)

13 h30-18 h30 : mardi

SOMMAIRE Janvier 2015

Mot du Maire

Infos diverses - Vie pratique - Carnet

Déchets : consignes de tri

Association de Parents d'Elèves / La vie à l'école

Calendrier des locations salle Foyer Rural

La parole aux associations :

Foyer Rural / Sans Club

Collectif À la rue / USSP Foot

Chasse / Club du Sourire

Chœur d'artichaut / Comités des fêtes / Zumba

Une page d'histoire : - le 11 novembre

- St Paul, de Labouffie à Loubressac

En couverture : Cérémonie du 11 novembre 2014

OPERATION DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU QUERCY BLANC

Aides financières pour rénover votre logement

Information et conseils gratuits :

Pact Habitat et Développement

Angélique Chaussadas Tel: 0565358139

Port: 0677609665

Des Permanences sont mises en place de 9h à 12h.

- 7 janvier 2015 mairie de Castelnau Montratier

- 15 janvier 2015 mairie de Montcuq

ETAT CIVIL 1^o SEMESTRE 2014

◆ Carnets rose et bleu

- Arthur Louis Eric PERAUDEAU est né le 25 juillet 2014 à Montauban chez Fanny PERAUDEAU domiciliée « le Bourg »

- Tiago Malik Umberto SOTTORIVA est né à Cahors le 24 août 2014, chez Alexandra SOTTORIVA domiciliée « Le Bourg »

- Thibault CHAPPELLE est né le 28 octobre 2014 à Cahors chez Margot SCHMUTZ et William CHAPPELLE

*Nos félicitations aux parents
et tous nos vœux aux Bébés.*

◆ Carnet noir :

- Arthur TRESSENS est décédé à Caussade, à l'âge de 84 ans, le 13 juillet 2014.

Il était domicilié à « Linontet ».

- Albert DUGIMONT est décédé à « La Madeleine » à l'âge de 44 ans le 16 septembre 2014.

Il était domicilié à L'Hospitalet.

- Claude GIBERT est décédé le 4 octobre 2014 à Cahors à l'âge de 74 ans.

Il était domicilié à « Le Théron ».

Nos condoléances aux familles.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue à :

* Madame DUPUIS Junon
et Monsieur Franck ZAMBONI, « au Théron »

* Madame et Monsieur BOVET Brigitte et Claude,
à « Linontet »

* Madame Gisèle CARDONNEL-FERNANDEZ
et Monsieur Alain SOULAYRES « le Bourg ».

* Madame RAYNAL Hélène et Monsieur CLAMENS
Guillaume à « Pisseby »

ASSEMBLEE GENERALE DU SITCOM A CASTELNAU : SAINT PAUL POINTÉ DU DOIGT

Vendredi 28 novembre s'est tenue l'AG du SITCOM qui regroupe les cantons de Castelnaud, Lalbenque, Limogne et Montcuq, soit 48 communes pour 19500 habitants, avec 2500 bacs dont 51% concernent les déchets recyclables, 1 pour 150 habitants.

Michèle Faisant et Bernadette Labattut représentaient St Paul.

Étaient également présents les représentants du SYDED de Catus, qui traite les déchets de notre collectivité.

Ces derniers donnaient en quelques chiffres le tonnage des divers traitements : 40 000 tonnes sont dirigées sur la décharge de Montech, tandis que 15 000 tonnes de recyclables sont triées à Catus.

La facturation s'établit comme suit : 130€ HT la tonne pour les non recyclables et 65€ HT la tonne pour les recyclables. Ces recyclables sont composés d'emballages : cartons, plastique, métalliques, pots de fleurs, papier alu etc... Les agents insistent particulièrement sur la nécessité de plier les gros cartons qui remplissent prématurément les containers et d'éviter de les laisser au pied des bacs.

De nombreuses questions fusaient de la part des représentants des communes concernant les dépôts sauvages où l'on retrouve tous les appareils, pneus, meubles etc. ... qui doivent être emmenés en déchetterie.

Si l'évolution est positive, cependant on note des problèmes persistants notamment dans notre commune pointée du doigt. Dépôts sauvages, cartons et sacs déposés au pied des bacs et éventrés qui laissent voir dans des sacs dédiés au recyclage pain, couches souillées et emballages plastiques. Il faut savoir que ces incivilités sont susceptibles de poursuites si les auteurs sont détectés. Elle coûtent cher à la collectivité car les bacs sont refusés et facturés aux communes.

En gros la collecte des déchets revient à 100€ HT par habitant.

Respectons mieux les consignes de tri

Des erreurs ont été constatées dans certains bacs de collecte des déchets recyclables (poubelles vertes) de notre commune.

Il est nécessaire d'améliorer la qualité des déchets recyclables collectés pour trois raisons essentielles : **améliorer les conditions de travail** des agents de tri et de collecte, **mieux capter les déchets recyclables** et **réduire les coûts** au niveau de la collecte et sur le traitement du refus (erreurs de tri).

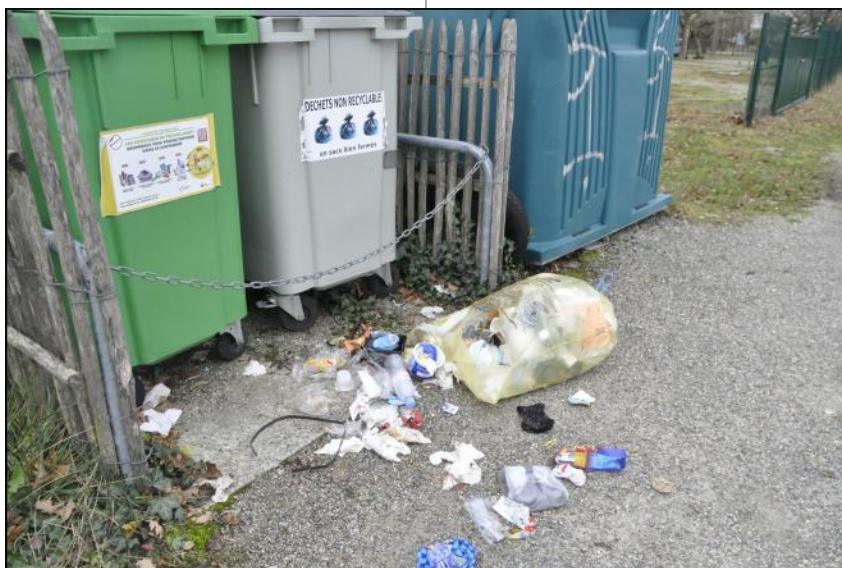
Tri : les erreurs aux conséquences graves

Il s'agit des déchets jetés dans les bacs verts et qui dégradent la sécurité ou les conditions de travail des agents de tri et de collecte : seringues, verre, produits chimiques, couches-culottes, litières d'animaux, restes de repas, viscères... Cette liste, malheureusement non exhaustive, énumère ce que l'on trouve encore trop souvent sur le tapis de tri...

Témoignage d'un agent de tri :

" En visitant le centre de tri, les personnes sont surprises de voir passer sur le tapis des choses qui n'ont rien à faire dans le recyclable : seringues, couches, restes de repas... Ils prennent alors conscience que le tri fait par chacun a des conséquences sur nos conditions de travail. "

Françoise C.



Tri : des consignes plus simples

Désormais, les consignes de tri sont plus simples dans le Lot. Vous pouvez jeter dans le bac vert **tous les emballages** (en plastique, en carton, en métal) et **tous les papiers** (prospectus, enveloppes...).

Pensez aussi que les déchets encombrants ne doivent pas être déposés dans ou à côté des bacs (meublier, radiateurs, matelas, déchets de rénovations...). Pour vos déchets volumineux ou toxiques, la déchetterie est à votre disposition (voir horaires des 3 déchetteries du secteur en page 3 de ce numéro).

Si vous avez des doutes ou des questions sur le tri, n'hésitez pas à contacter le SYDED au :

05 65 21 54 30

A.P.E. : Saint-Paul / Flaugnac
Compte rendu de la réunion du 07/10/2014

Chers Parents,

Pour cette première réunion, 9 familles étaient représentées, 3 excusées.

Renouvellement du bureau :

Présidente : Caroline LAPORTE

Vice-présidente : Laure MARCONNIER

Trésorier : Fabrice TROUSSEL

Trésorier adjoint : Bérengère FALRET

Secrétaire : Sonia CATALA

Bilan financier 2013-2014 :

L'année dernière a été riche en manifestations et grâce à la mobilisation de tous, l'APE a pu reverser de l'argent aux 2 écoles pour un total de 2565,39€. Nous rappelons que cet argent sert à financer les activités et sorties de vos enfants tout au long de l'année. Il est donc primordial de conserver une APE dynamique pour l'épanouissement de nos enfants !

Voici les bénéfices
des différentes actions :
Belotes (4 dates) : 1414,63€
Vente de torchons : 447,88€
Kermesse : 344,27€
Fête des écoles : 1166,02€

Les belotes :

Cette année 4 belotes sont prévues :
- Samedi 29 novembre 2014 à St Paul de Loubressac
- Samedi 31 janvier 2015 à St Paul de Loubressac
- Vendredi 27 mars 2015 à Flaugnac
- Samedi 23 mai 2015 à Flaugnac

Les projets 2014-2015 :

Vente d'objets personnalisés par les enfants

Cette année, ce sont des mugs qui ont été choisis. Si vous êtes intéressés par l'achat d'un mug aux couleurs de l'école vous pouvez contacter Caroline au 05.65.24.50.03

Chocolats de Noël

Comme chaque année, l'APE achètera les sachets de bonbons qui seront donnés aux enfants à l'école, lors de la fête de Noël.

Kermesse

Après le vif succès de la kermesse 2014, il est décidé de reconduire cette manifestation pour le plaisir des grands et des petits ! Date fixée au dimanche 3 mai 2015 à la salle des fêtes de Flaugnac.

Loto des écoles le 13 décembre 2014

Le loto est organisé par les professeurs des écoles. Cependant, l'APE propose d'aider à l'organisation en sollicitant les parcs d'attraction, musées et autres... L'année dernière cela avait permis de récolter de nombreuses entrées gratuites qui avaient servi au loto et aussi à la tombola de la kermesse.

Repas de fin d'année fin juin

Comme chaque année après le spectacle des enfants l'APE offrira un apéritif. Un repas vous sera ensuite proposé sur réservation.



Pour toute information, vous pouvez contacter Caroline à l'adresse mail suivante : carolinehugon@yahoo.fr

**LES ENFANTS, LA NOUVELLE ECOLE
ET LES ACTIVITES PERI-SCOLAIRES**

Depuis le mois de septembre, enfants et enseignants sont installés dans la nouvelle école, spacieuse, claire, ouverte sur la campagne. Après d'une petite visite, il ne fait aucun doute que la vie se déroule harmonieusement dans ce bel espace.

Pour les plus grands, Loane, Adrien Luka, Maxence, Nathanaël et les autres, c'est un régal : « Plus d'espace pour afficher, plus moderne, les rideaux électriques, de l'herbe, des couleurs ... » Ils sont ravis.

Les plus petits quant à eux, « La couleur et le préau plus grand » c'est la belle vie !



Les maîtres apprécient également ce bel ensemble. La rentrée faite dans de bonnes conditions, il a fallu petit à petit s'approprier l'espace. Il y a encore un petit souci avec le chauffage.

Cette rentrée a coïncidé avec la mise en application des rythmes scolaires qui implique la matinée du mercredi et la succession des activités : garderie pour certains, école, périscolaire puis garderie à nouveau, les plus jeunes s'y perdent un peu, ils ont du mal à se repérer sur les activités et les interlocuteurs.

Une chance pour St Paul les deux anciennes classes sont libres et les activités peuvent s'y dérouler de la façon suivante : Jackie s'occupe des CP et CE1 ; au programme : arts plastiques avec les thèmes de saison, en ce moment, c'est Noël ; initiation à l'anglais puis théâtre et activités sportives dehors lorsqu'il fait beau ou au Foyer Rural lorsqu'il pleut. Cécile s'occupe des plus grands, CE2 CM1 et CM2, mêmes activités, anglais en moins..

Un bilan sera fait à l'issue de l'année scolaire.



Calendrier du FOYER RURAL - Occupation de la salle au 6/12/2014

sam. 3 janv. 15	
ven. 9 janv. 15	Club du Sourire St Paulois
dim. 11 janv. 15	Mairie
lun. 12 janv. 15	Cinélot
sam. 17 janv. 15	
sam. 24 janv. 15	
dim. 25 janv. 15	Club du Sourire St Paulois
sam. 31 janv. 15	Ass Parents d'élèves
sam. 7 févr. 15	Comité des fêtes
9 au 13 févr 15	Chœur d'Artichaut
lun. 9 févr. 15	Cinélot
sam. 14 févr. 15	Chasse
sam. 21 févr. 15	Collectif à la rue
sam. 28 févr. 15	Particulier
sam. 7 mars 15	Club du Sourire St Paulois
lun. 9 mars 15	Cinélot
sam. 14 mars 15	
dim. 15 mars 15	Chasse
sam. 21 mars 15	
dim. 22 mars 15	Election
dim. 29 mars 15	Election
sam. 4 avr. 15	
sam. 11 avr. 15	Chasse
lun. 13 avr. 15	Cinélot
sam. 18 avr. 15	
20 au 24 avr 15	Chœur d'Artichaut
sam. 25 avr. 15	

sam. 2 mai 15	
sam. 9 mai 15	Comité des fêtes
lun. 11 mai 15	Cinélot
sam. 16 mai 15	Chasse
sam. 23 mai 15	
sam. 30 mai 15	
sam. 6 juin 15	St Paul à la rue
lun. 8 juin 15	Cinélot
sam. 13 juin 15	Foot
sam. 20 juin 15	Particulier
sam. 27 juin 15	Sans club
sam. 4 juil. 15	
sam. 11 juil. 15	Comité des fêtes
sam. 18 juil. 15	
sam. 25 juil. 15	
dim. 2 août 15	Comité des fêtes
sam. 8 août 15	
sam. 15 août 15	Sans club
sam. 22 août 15	
sam. 29 août 15	

Activités du FOYER RURAL

Le vendredi 19 septembre 2014 à 20 h 30 a eu lieu l'assemblée générale de l'association Foyer Rural. C'était un soir d'orage dehors, et une ambiance houleuse dans la salle. Malgré cela notre assemblée générale a pu se dérouler dans son intégralité et après approbation des différents rapports statutaires, le Conseil d'Administration a été reconduit.

Ce nouveau C A, réuni le 22 septembre, a renouvelé son bureau avec en particulier Dominique REGEASSE remplaçant Karine TEULIERES, qui n'avait pas souhaité se représenter, au poste de trésorier-adjoint. Le bureau se compose donc comme suit :
PRESIDENT : Jacques DENIS
VICE-PRESIDENTE : Jessica RAYNAL
SECRETAIRE : Laure MARCONNIER
SECRETAIRE ADJ : Denise MARCONNIER
TRESORIERE : Nathalie PERIE
TRESORIERE ADJ. : Dominique REGEASSE

Adhérente de longue date, Nicole AGHAVNIAN, absente ce soir-là, s'est proposée pour nous aider. Le conseil d'administration l'a cooptée, en son sein, avec plaisir.

Au cours de cette séance, il a été confirmé la poursuite des mesures de bonne gestion du foyer rural. Nous les rappelons ci-dessous :

- Les demandes de location sont toujours adressées à Denise Marconnier, à la mairie, qui établit le planning en collaboration avec le président. Il est demandé de fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile, pour la période de location.

- Le tarif de location reste inchangé, à savoir : association 50 €, particulier de la commune 100 € et particulier extérieur à la commune 180 €.

- Il est demandé en outre, une caution de 100 €, sous forme d'un chèque qui est restitué après la location, s'il n'y a pas de dégâts.

- Dominique REGEASSE a accepté d'assumer les réservations des associations, c'est donc auprès de lui que les responsables des associations s'organisent.

- Pour les particuliers, c'est toujours Jacques DENIS qui assume. Vous devez, la semaine précédant la location, prendre contact avec lui au 05 65 21 87 29, pour prendre rendez vous, afin de récupérer la clef et vérifier avec lui le bon état du foyer. Un rendez vous de fin de location sera pris, pour la restitution de la clef.

- Les habitants de St Paul peuvent louer des tables et des chaises, (8 chaises pour 1 table) 3 € le lot.

CINE-LOT

Les séances de chaque deuxième lundi du mois se sont déroulées avec le matériel numérique, procurant une projection de très haute qualité visuelle et sonore. Un public toujours fidèle y assiste et nous espérons toujours de nouveaux spectateurs.

ASSOCIATION LES SANS CLUB SAINT PAULOIS

Le 15 Août 2014 le Foyer Rural organisait sa "TRENTIEME" journée détente au profit des SANS CLUB SAINT PAULOIS ! Cette journée qui a été un peu réactualisé attire toujours autant d'adeptes puisqu'il y avait 31 cyclistes, 47 marcheurs et quelques équipes de joueurs de pétanque l'après-midi.

Tout avait été prévu : le beau temps, les circuits vélo et randonneurs, la collation le matin, les repas de midi et le soir, les boissons l'après-midi.

Rien n'a pris une ride! Même pas les organisateurs qui vous donnent rendez-vous le Samedi 27 Juin

2015 pour le traditionnel Feu de la Saint Jean. Donc à bientôt et merci à tous les participants.

LE BUREAU

MARCHE DOUCE

Depuis septembre, l'association Trotte Cailloux de Flaugnac a signé une convention avec l'association Foyer Rural de St Paul. Ainsi nos voisins de Flaugnac et de Castelnau-Montratier se joignent à nous, pour nos balades douces toujours aussi conviviales. Elles permettent de découvrir des paysages aux alentours de notre village.





Les Sans-Club Saint-Paulois en rando le 15 août

Le « Collectif À la rue »

Nous y sommes ! La 4^e édition du festival Saint Paul à la rue se tiendra le 6 juin 2015. Le collectif « à la RUE » tient bon et vous donne rendez-vous en début d'année prochaine !

Ce festival, organisé tous les 2 ans par notre collectif membre du foyer rural de St Paul de Loubressac, est reconduit cette année.

Cette manifestation est née des principes de l'éducation populaire. De ce fait, elle est gratuite pour toutes et tous. Nos soutiens habituels, dont la mairie de Saint Paul de Loubressac, sont à nos côtés et nous les en remercions. Mais les subventions et financements sont toujours difficiles à collecter et nous ne sommes pas encore sûrs des montants que nous obtiendrons.

Ce festival gratuit a plus que jamais besoin de vous. Nous comptons sur les événements organisés entre deux festivals pour récolter des fonds. Le prochain se tiendra le 21 février 2015, le programme restant à définir : concert, animation, spectacle... selon l'envie des bénévoles.

Snack, buvette, tractage, décoration, logistique ... les besoins en bénévoles sont nombreux et variés. Contactez nous si vous souhaitez trouver votre place dans l'organisation du festival, avant ou le jour J, avec bonne humeur !

A noter dans l'agenda tout neuf : le 1er rendez-vous des bénévoles aura lieu le 18 janvier 2015 à 16h au foyer rural.

Pour cette 4^e édition, le collectif tient ses principes, de gratuité qui permet le partage et la découverte; une restauration de qualité avec la participation des producteurs locaux, une consommation responsable; une programmation professionnelle avec une attention toute particulière pour l'accueil des artistes, par les habitants et bénévoles.

Manifestations, dates, réunions, infos bénévoles, tenez-vous au courant sur notre site :

www.saintpaulalarue.fr

Bénévoles, vous souhaitez rejoindre l'organisation du festival, contactez nous sur notre email à :

saintpaulalarue@live.fr

U.S.S.P. : Le FOOT à SAINT PAUL

Nous vous remercions pour votre générosité manifestée lors du passage des joueurs pour le calendrier ainsi que la Mairie de Saint Paul de Loubressac, vos dons nous sont précieux et symbolisent votre engagement et votre soutien pour notre association.

Vous avez remarqué sur le calendrier les entreprises St Paulaises et autres qui épaulent votre club de foot, merci de leur réserver vos projets futurs.

Nous venons d'achever la première partie du championnat et notre équipe se classe pour l'instant dans le haut du tableau sur une poule de 10 équipes en 1^{ère} division.

Nous sommes toujours en compétition en ce qui concerne la coupe Laville, et souhaitons aller le plus loin possible pour nous rappeler à son bon souvenir.

L'entente des jeunes avec le club de Quercy Blanc est maintenue avec des jeunes en U7, U9 et U11, et nous remercions tous les accompagnateurs, nous recherchons des enfants de moins de 13 ou 15 ans pour la saison prochaine, merci de nous contacter.

Nous rappelons à tous ceux qui s'investissent bénévolement ou financièrement autour du club ainsi qu'à notre public toujours aussi fidèle et enthousiaste qu'**en 2015 nous fêterons les 50 ans** d'existence du club de foot ; à ne pas manquer !

Joueurs et dirigeants de l'USSP vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2015.

Merci à tous, LE BUREAU

Coupe du Midi 2014-15 : Saint Paul reçoit RODEZ Aveyron Foot II (équipe d'Honneur Régional)



SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT HUBERT DE SAINT PAUL DE LOUBRESSAC

*** **La chasse à la cartouche** *** a officiellement démarré depuis l'ouverture de la saison 2013 / 2014.

Soutenue par l'ADEME et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, cette filière de recyclage des cartouches issues de la chasse a été initiée cette année dans les huit départements de la région.



Désormais, c'est à chaque chasseur de conserver ses cartouches usagées, de fusil comme de carabine, afin de les déposer en fin de saison dans le sac mis à la disposition de la société de chasse (*cabane des chasseurs*).

Afin de collecter un maximum de cartouches, le relais des responsables associatifs est primordial, n'hésitez pas à rappeler l'intérêt de ce geste de tri de nos chasseurs.

Je compte sur vous, sur votre volonté d'agir pour la préservation de l'environnement et sur votre volonté de montrer une fois de plus que les chasseurs savent se mobiliser pour les bonnes causes !

Nous voilà arrivés au terme de l'année 2014..

Quelques dates à retenir de nos manifestations de début d'année :

- Concours de belote les samedi 14 février, 11 avril et 16 mai 2015, à 20h.30
- Repas traditionnel des chasseurs le dimanche 15 mars 2015 à 12h. (ouvert à tous)

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé au foyer rural.

Les personnes qui ont des dommages dans les poulaillers **du au renard**, prenez contact avec le président ou le trésorier de la société de chasse afin de remplir la déclaration de constat de dégâts. Ces déclarations nous permettent d'avoir l'autorisation préfectorale pour pouvoir organiser des battues spécifiques renard.

Amis chasseurs, n'oubliez pas les consignes de sécurité pour tout maniement d'armes, que vous soyez seul ou en groupe. Respectez les cultures, les clôtures, les distances autour des habitations, restez courtois avec les propriétaires terriens qui vous donnent leur droit de chasse.

En attendant de nous retrouver pour le traditionnel banquet des chasseurs, la Société de Chasse vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2015.

Le président, B. LONGUET

CLUB du SOURIRE Saint-Paulois

La gazette est l'occasion de rappeler les activités que notre club propose en 2015 à tous les habitants de la commune (et même des communes voisines), principalement pour les seniors mais aussi inter-générationnelles.

D'abord des activités régulières :

- rencontres informelles le dernier vendredi du mois, suivies d'un goûter
- marches douces chaque jeudi, sur l'initiative du Foyer rural : une marche d'environ 5 km sur terrain plat, au rythme du plus lent, donc accessible à tous et bénéfique pour la santé !
- atelier informatique, tous les vendredis hors vacances scolaires : pour apprendre à quoi peut servir un ordinateur en-dehors des mails et d'internet et comment l'utiliser ; chacun peut venir qu'il soit débutant ou d'un niveau un peu plus avancé ; on peut aussi y utiliser son ordinateur portable personnel
- sans oublier bien sûr les rencontres annuelles : rencontre avec les enfants des écoles, Loto, repas à thème, carcasses de canard, banquet, escapade d'une journée pour découvrir la région proche ...

- à quoi s'ajoutent des activités proposées par la Fédération des Aînés à laquelle notre association est affiliée (Génération Mouvement) : rencontres pour rompre l'isolement en milieu rural, soutien aux aidants familiaux, organisation de concours de belote, pétanque, dictée, photo, rédaction de nouvelles ou poèmes ...

Ensuite des activités plus occasionnelles sont prévues pour 2015 :

- un stage de formation aux premiers secours (sur plusieurs jours, sans doute au 2^{ème} trimestre)
- un voyage inter-clubs de 6 jours dans la région de Porto du 9 au 14 mars : arrêt à Compostelle, puis visite de Porto et des plus beaux villages de sa région, pour un prix entre 550 et 600 euros selon le nombre de participants (+ 15 euros pour les non-adhérents, en raison des assurances). Inscriptions avant le 15 janvier.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces activités (ou si vous souhaitez en proposer d'autres), quel que soit votre âge, prenez contact avec nous au 05.65.21.98.64 (Monique Teulière) ou par mail : clubdusourire@saintpaul46.fr

LOTO des Aînés

dimanche 25 janvier 2015

14h. salle du Foyer rural

Lots nombreux et variés – quines enfants

Buvette - Pâtisseries



L'ASSOCIATION CHŒUR D'ARTICHAUT

06.45.19.15.13 / choeurdartichaut@live.fr



Chœur d'Artichaut continue son épopée avec « La Petite Troupe ».

Depuis le mois d'octobre Noé, Damien, Envola, Lucie, Lune, Mélina et Elaé sont toujours partant.

Bien que de nouveaux candidats plus jeunes se soient manifestés, par manque de moyens, Loïc et Jessica qui auraient souhaité créer un nouveau groupe, ont été dans l'impossibilité de le faire.

La troupe actuelle continue l'aventure avec de nouvelles créations.

Fantastique, mythologie, surréalisme seront la forme artistique pour aborder le futur, telles sont leurs idées de création.

Le spectacle sera mis en place au cours des vacances du 16 au 20 février et du 13 au 17 avril 2015 au Foyer Rural.

Innovation cette année, un court métrage, réalisé par les comédiens, sera inclus au spectacle vivant.

La « Générale » sera donnée au cours de « La Rentrée des Arts » au mois de septembre 2015 à Flaugnac, avec le collectif l'Abreuvoir, puis au Foyer Rural de St Paul.

Toutes ces manifestations peuvent se faire grâce à La Fondation de France.

Naturellement Chœur d'Artichaut soutient le « Collectif à la rue ».

Comité des fêtes de St PAUL



Pour le plus grand bonheur de nos Saint Paulois et Saint Pauloises, voici le calendrier des festivités prévues pour l'année 2015

- ◇ Nous organisons un repas à thème le 07 février.
- ◇ Notre traditionnel buffet campagnard se déroulera le 09 mai.
- ◇ La fête votive aura lieu les 11 et 12 juillet.
- ◇ Les Olympiades se joueront le 12 septembre.

Tous les bénévoles du comité des fêtes vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2015.

Comité des fêtes de St ETIENNE

Tous les jeunes du comité, à l'aube de cette nouvelle année, tiennent à vous remercier chaleureusement pour votre participation aux diverses activités offertes, en particulier au concours de pétanque et au repas champêtre, et vous souhaitent bonheur et joie pour 2015.

En 2015, ces festivités se dérouleront le samedi 1^{er} août et le dimanche 2.



« La Petite Troupe » en route pour une nouvelle saison



U.S.S.P. : ZUMBA FITNESS

Cette année, le groupe de zumba fitness à rejoint l'union sportive Saint-Pauloise. Merci au président du club de football, David Miquel pour cette intégration.

Notre groupe s'agrandit de plus en plus depuis ces deux années.

La zumba est une activité physique qui allie le sport et la danse dans la bonne humeur, alors vous aussi rejoignez-nous tous les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de St Paul de Loubressac.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter : Rachel au 06.29.84.90.72
Margaux au 06.61.01.07.53

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

Livret • Rôle • Famille
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UN 11 NOVEMBRE SOUS LE SIGNE DE LA RECONCILIATION

Coïncidence inespérée en ce centième anniversaire de la déclaration de guerre 1914, la présence d'Aniva Vaissié, dame franco-allemande, cousine de la famille Teulières-Sarrut bien connue à Saint Paul où elle participe à de nombreuses manifestations.

Vite repérée par le maire Jacques Pouget, celui-ci l'a conviée à déposer la gerbe devant le monument aux morts.

Belle occasion, pour l'inviter à raconter son parcours mouvementé d'enfant puis de jeune femme née d'un père français et d'une mère allemande.

Aniva est née en 1943 à Rosstock, port de la mer Baltique ; son père, Marius, était originaire de Montauban, menuisier ébéniste de son état. En tant que membre du parti communiste français, fait prisonnier, il a été envoyé travailler dans une usine de fabrication de meubles en Allemagne, tenue par Margarete et son mari plus âgé et malade. Ce fut le coup de foudre réciproque entre l'ouvrier et la patronne, qui parlait couramment le français - sous les conditions extrêmement difficiles, car strictement interdit - . A sa naissance Aniva est reconnue par le mari de sa mère.

1945, l'Armée Rouge « libère » l'Est de l'Allemagne, son père biologique est renvoyé en France.

Création de la RDA, où Marius demande à revenir, une permission lui sera accordée enfin en 1955, car soupçonné d'espionnage à la solde de l'URSS, il a été même en détention préventive en RFA. Sous liberté provisoire, il rentre dans le secteur soviétique de Berlin et demande l'asile. Ce sont les retrouvailles, Aniva revoit son père

pour la première fois, elle a 12 ans.

« Pas terrible au début », confie t-elle en souriant, « un volcan du Sud Ouest » la couve d'un amour étouffant.

Ses parents se marient en RDA en 1959, sa mère obtient la nationalité française, et elle est adoptée par son père biologique !

Après la construction du mur en 1961 interdiction de passer la frontière vers l'Ouest et de venir en France.

Toutefois Aniva, poursuit ses études, devient

médecin, se trouve heureuse dans son travail malgré une suspicion permanente et un manque de liberté de dire et de faire. Sa mère décède et son père seul vient visiter son frère à Montauban. Atteint par une leucémie aiguë, il ne peut rentrer, sa fille obtient un visa exceptionnel pour le voir à l'hôpital où il décède en 1974.



L'hommage aux morts, lors de la cérémonie du 11 novembre

A la chute du mur le 9 novembre 1989 elle est déjà à l'Ouest.

Le soutien de ses parents français, surtout de son oncle Marcel (frère de son père et aussi ébéniste) l'a encouragé à résister à toutes les pressions et autres empêchements de la part de la STASI pour quitter la RDA.

Ses grand-parents étaient cousins de la famille Sarrut, son père était né à Caylus, la famille s'était installée à Montauban, rue Bessières, dans un atelier de menuiserie ébénisterie .

Seule héritière, elle vit dans la petite maison de ses grand-parents et partage désormais sa vie entre la France et l'Allemagne où elle retrouve sa demi-sœur, à Hambourg.

Bernadette Labattut

St Paul : de Labouffie à Loubressac

Le nom du village Saint Paul de Loubressac est attesté bien avant le XVIIIème siècle : il figure sur la carte de Cassini (1780) et dans le recensement de l'An II (1793).

La commune de Saint Paul, dans ses limites actuelles, ne date que du début du XIXème siècle, au moment où les territoires de Saint Paul de Loubressac et de Labouffie ont fusionné pour donner naissance à une nouvelle commune qui prit alors le nom de Labouffie et Saint Paul réunis, devenu par l'usage Saint Paul-Labouffie, après la création du département de Tarn-et-Garonne (1808).

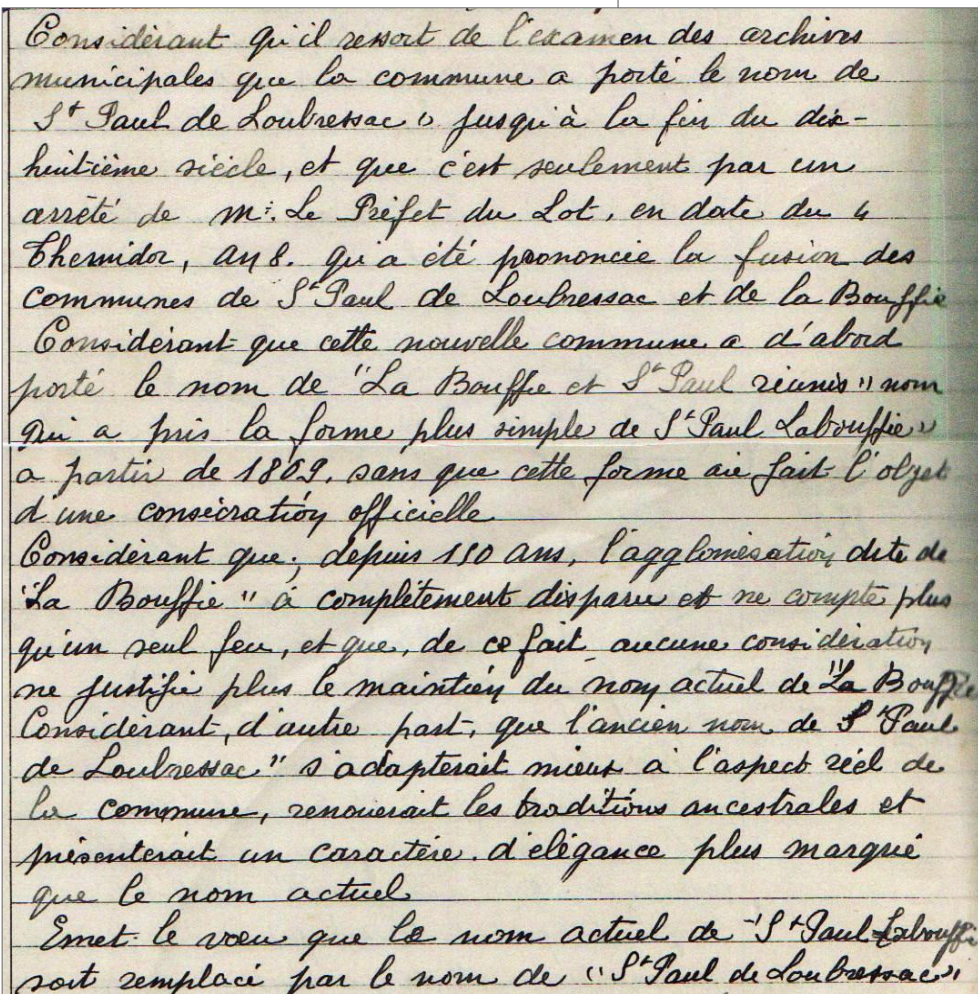
Auparavant, il existait deux territoires distincts, celui de Saint Paul de Loubressac et celui de Labouffie, ce dernier joint sous la Révolution à La Magdeleine d'Aussac. Sans parler des découpages paroissiaux qui viennent compliquer les choses, puisque Labouffie était paroisse de Saux jusqu'à la fin du XVIIIème siècle.

C'est en 1942, le 9 août, que le Conseil Municipal émit le vœu de remplacer le nom de Saint Paul-

Labouffie par celui de Saint Paul de Loubressac, pour les motifs que vous pouvez lire dans la copie ci-jointe de la délibération ; chacun pourra ainsi juger à son idée de la pertinence des raisons invoquées. A la suite de ce vœu, un décret du 13 août 1943 autorisa le changement de nom proposé. L'appellation Saint Paul de Loubressac était ainsi devenue officielle.

Après la Libération, le nouveau nom mit du temps à s'imposer dans les faits ; on retrouve encore parfois Labouffie dans le registre des délibérations municipales, et de nombreux courriers ou documents divers durant les années 50 portent l'adresse postale : 46 - Saint Paul-Labouffie. L'existence du nom de Loubressac pour une autre commune du nord du Lot fut longtemps source de confusion, notamment pour les services de la Poste avant la généralisation du code postal à cinq chiffres.

Le nom de Saint Paul de Loubressac s'est finalement imposé, au point qu'aujourd'hui La Bouffie (nom qui signifierait : creux, abri ou grotte, ravin) n'évoque plus pour la plupart des habitants qu'un des lieux-dits parmi les dizaines que compte la commune.



Considérant qu'il ressort de l'examen des archives municipales que la commune a porté le nom de S^t Paul de Loubressac jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et que c'est seulement par un arrêté de M. Le Préfet du Lot, en date du 4 thermidor, an 8, qui a été prononcée la fusion des communes de S^t Paul de Loubressac et de la Bouffie

Considérant que cette nouvelle commune a d'abord porté le nom de "La Bouffie et S^t Paul réunis" nom qui a pris la forme plus simple de S^t Paul Labouffie, à partir de 1809, sans que cette forme ait fait l'objet d'une consécration officielle.

Considérant que, depuis 150 ans, l'agglomération dite de "La Bouffie" a complètement disparu et ne compte plus qu'un seul feu, et que, de ce fait, aucune considération ne justifie plus le maintien du nom actuel de "La Bouffie"

Considérant, d'autre part, que l'ancien nom de "S^t Paul de Loubressac" s'adapterait mieux à l'aspect réel de la commune, renouvellerait les traditions ancestrales et présenterait un caractère d'élégance plus marqué que le nom actuel.

Emit le vœu que le nom actuel de "S^t Paul-Labouffie" soit remplacé par le nom de "S^t Paul de Loubressac".

Extrait de
la délibération du
Conseil Municipal
du 9 août 1942

